

Programme municipal 2014-2020



**IVRY
AU COEUR**

**BILAN DE
MI-MANDAT**

Au plus proche de vous

Ivryen.ne.s d'aujourd'hui, de demain : ma responsabilité de Maire est de veiller à ce que chacune et chacun trouve sa place dans notre territoire commun, que chacune et chacun puisse y trouver le bien-être, la tranquillité, la solidarité, les services publics, les loisirs, les espaces verts, culturels, associatifs, sportifs, commerciaux...

La majorité municipale a été élue en 2014 sur la base du programme *Ivry au Cœur* porté par mon prédécesseur Pierre Gosnat, dont je salue la mémoire. Ce programme, nous le mettons en œuvre dans des conditions rendues difficiles par d'importantes coupes budgétaires de l'État, qui malheureusement se poursuivent. Ce seront au total 22 millions d'euros de dotations de l'État qui manqueront au budget sur l'ensemble du mandat municipal, entre 2014 et 2020.

Aussi je vous propose aujourd'hui, à mi-mandat, un bilan des réalisations qui ont été accomplies sur la base de ce programme.

Je vous propose également de poursuivre dans les prochains mois nos échanges sur la ville que nous voulons ensemble, d'y travailler collectivement dans un cadre participatif que je souhaite au plus proche de vous.

Je vous souhaite donc une bonne lecture de notre bilan et serai heureux de vous retrouver prochainement pour en débattre et construire notre avenir commun à Ivry.



Philippe Bouyssou
Maire d'Ivry-sur-Seine

Sommaire

- 5** La petite enfance
- 6** Autour de l'école
- 8** La jeunesse
- 10** La culture
- 12** Le sport
- 13** Les retraités
- 14** La santé
- 15** La solidarité
- 16** Démocratie et citoyenneté
- 18** Ivry, ville verte
- 20** Le logement
- 22** Cap sur 2030

La petite enfance

L'accès à un mode de garde épanouissant et sécurisant pour les moins de trois ans constitue un enjeu grandissant pour les familles ivryennes confrontées aux équilibres entre vie de famille et vie professionnelle, à des temps de transport souvent longs, à des budgets contraints...

Face aux besoins croissants, la municipalité a pris un engagement fort : celui de doubler le nombre de berceaux dans les structures municipales tout en continuant d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et des familles.

Pour atteindre cet objectif, deux nouveaux multi-accueils, Rosa Bonheur en 2015 et Ada Lovelace en 2016 ont vu le jour et le multi accueil Parmentier s'est agrandi. Un troisième équipement ouvrira rue Maurice Coutant en septembre 2018, puis ce sera au tour du multi-accueil des « Tennis », rue Ledru Rollin, d'être inauguré en 2019. L'accueil des enfants et familles en situation de handicap sera amélioré avec des structures adaptées et accessibles.

La municipalité entend également soutenir le développement de l'offre d'accueil individuel, et travaille ainsi à la réorganisation et à l'amélioration du travail en réseau des assistant.e.s mater-

nel-le.s présent.e.s sur notre commune. Le nouveau Relais d'assistant.e.s maternel.le.s inauguré en mai dernier sur le quartier Monmousseau permettra d'organiser, de professionnaliser et de mieux structurer l'offre d'accueil individuel sur la commune.

Le chiffre
35
places créées en
crèches municipales
depuis 2014,
99 de plus en
2020



Autour de l'école



A la cantine

A Ivry, la restauration collective concerne près de 4 000 enfants en maternelles et élémentaires. Plusieurs avancées ont vu le jour pour préserver toujours plus la santé et le bien-être des enfants :

- Le temps de pause méridienne est passé à deux heures permettant calme et mise en place d'activités.
- Le double menu proposé avec à la clé une baisse du gâchis et l'augmentation de la fréquentation.
- Le service d'un goûter équilibré pour tous.
- Le développement du bio et un approvisionnement accru sur les circuits courts trouvera son aboutissement sur la seconde partie du mandat.
- Le travail éducatif autour du tri alimentaire et de la collecte des bio-déchets étendu à toutes les écoles en septembre 2017.

À Ivry, l'éducation est au cœur de l'action municipale et nous nous engageons en faveur de la réussite de tous les enfants, notamment au travers de l'accompagnement à la scolarité. Les politiques éducatives représentent le plus gros budget de la Ville (20 % du total) et le plus grand nombre d'agents communaux.

Dès le début du mandat, la difficile réforme des rythmes scolaires a été préparée et mise en place dans un souci constant d'agir en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative (parents, enseignants, personnels d'animation et techniques, partenaires institutionnels). Des évolutions pourront se poursuivre, dans ce même esprit, en

tenant compte de la baisse drastique des dotations et des nouvelles dispositions prises par l'Etat.

Le programme municipal « Ivry au cœur » porte des engagements précis qui répondent à trois préoccupations principales des Ivryen.ne.s : anticiper les mutations de la ville, porter un projet émancipateur et développer le lien social et la démocratie.

Anticiper les mutations de la ville

Depuis 2014, ce sont 17 classes qui ont ouvert et deux nouvelles écoles qui ont été inaugurées : Rosa Parks en 2014 et Rosalind Franklin en 2015.

Pour répondre aux besoins futurs, l'école Anton Makarenko sera agrandie pour la rentrée 2018 et un nouveau groupe scolaire sur le quartier Ivry-Port, en lien avec le projet Ivry Confluences,

est d'ores et déjà engagé pour une livraison autour de 2021.

La municipalité travaille enfin à la création d'un nouveau groupe scolaire dans le cadre du projet Gagarine-Truillot et réfléchit à l'agrandissement des écoles Solomon dans le quartier Monmousseau.

Porter un projet émancipateur

Cette ambition a été travaillée avec tous les acteurs du monde éducatif autour de la refonte du Projet éducatif local (PEL) en 2011. Les Rendez-vous de l'Éducation permettent de poursuivre la réflexion collectivement. Pour lutter contre le décrochage scolaire, quatre « Réseaux éducation » dont trois nouveaux sont mis en place autour des Maisons municipales de quartier.

Afin d'améliorer la qualité du service rendu sur les temps péri et extra-scolaires, le Petit Robespierre, nouveau centre de loisirs, accueille la formation régulière des animateurs de la ville.

La Ville mène aussi une politique forte en matière de droit aux vacances, malgré les contraintes budgétaires qui ont conduit au gel des départs pour les vacances de Printemps.

La municipalité a choisi de réorienter les séjours vers les centres de vacances municipaux extra-muros, aux Mathes en Charente-Maritime et à Hery-sur-Ugine en Savoie. C'est le choix du service public qui a été fait.

Depuis 2016, la grande majorité des classes de découverte se passe dans ces deux centres et à partir de 2017, c'est l'ensemble des classes qui y partira.

Développer le lien social et la démocratie

La citoyenneté est au cœur des projets pédagogiques des centres de loisirs. Des conseils des enfants sont mis en place dans certains groupes scolaires tandis que d'autres organisent des démarches de réflexions participatives innovantes, comme les « ateliers philosophie » par exemple.

Au Bréau, centre municipal de loisirs installé non loin de la forêt de Fontainebleau, les activités proposées sont élaborées par les enfants autour de trois villages.

Un travail de recensement autour de ces pratiques innovantes sera nécessaire pour la mise en place d'un conseil municipal des enfants d'ici la fin du mandat.

Le chiffre

1 000

enfants partent chaque année en vacances avec la Ville, 700 enfants fréquentent quotidiennement les centres de loisirs municipaux pendant les congés scolaires

La nouvelle école Rosa Parks inaugurée en 2014 dans le quartier Véroillot.



La jeunesse

Suite aux Assises de la ville organisées en 2009, la municipalité a fait de l'autonomie et de la réussite des jeunes ses priorités.

Autonomie et réussite des jeunes

Afin d'aider les jeunes dans leurs projets, le dispositif Contrat de Réussite Solidaire (COREUS), soutien financier et de mise en réseau, a été redynamisé et une commission d'étude des dossiers a été mise en place.

La Ville a également décidé de créer le fonds de dotation « Ivry Motiv' » destiné à favoriser la réussite des jeunes, le vivre-ensemble, l'accès à la culture et

au sport. Le fonds de dotation a pour but de renforcer et compléter l'action publique de la Ville par différentes initiatives d'intérêt général financées grâce à des fonds privés. Il permettra, par ailleurs, d'accentuer la mise en réseau des jeunes avec les différents acteurs (associatifs, privés, etc.) du territoire ivryen. Sur la question du logement, la municipalité a maintenu les 30 % d'attribution de logements sociaux à destination des jeunes et construit des résidences étudiantes à destination des jeunes actifs. Des limites sont néanmoins régulièrement évoquées quant au prix des loyers, qui restent trop élevés. Dans ce contexte, les dispositifs de colocation pourraient être travaillés avec les bailleurs sociaux dont l'OPH d'Ivry.

Le Conseil Local des Jeunes (CLJ), instance de participation citoyenne destinée aux 16-30 ans, a été conforté et travaille notamment sur la thématique des rapports entre la police et la population. Le CLJ a également été à l'initiative de l'organisation d'Ivry Motiv' 2016, temps fort de participation, d'échanges et de valorisation des projets et initiatives relatives à la jeunesse sous le parrainage de Kery James et qui a réuni plus de 1 200 jeunes.

Le partenariat avec la Mission locale reste également à approfondir même si récemment des liens nouveaux ont été établis entre celle-ci et les services de la Ville.

« L'Aprèm des talents », dans le cadre d'Ivry Motiv' 2016.





Séjour au centre de vacances municipal « Les vignes ».

L'enjeu de l'adolescence

Pour appréhender au mieux les enjeux liés à l'adolescence, la Ville travaille à une meilleure coordination entre les différents acteurs notamment avec la création des « Réseaux de l'éducation ». Il s'agit également de développer une coordination des activités proposées en matière culturelle, sportive et éducative notamment au sein des antennes jeunesse des Maisons municipales de quartiers et des « espaces collégiens ».

Accès aux droits, loisirs, culture, sport et vacances

« Ivry au cœur » avait pour ambition de transformer le Point information jeunesse (PIJ) en Bureau d'information jeunesse (BIJ). Il nous est apparu plus pertinent de travailler à la mise en place d'antennes jeunesse au sein des Maisons municipales de quartiers, avec des animateurs spécifiques.

Afin de répondre aux spécificités des tranches d'âges, les séjours vacances ont été thématiques et diversifiés. C'est également dans cet esprit de proposer des activités différenciés selon les âges que sont travaillés les programmes proposés au sein des Maisons municipales de quartier.

Toutefois, pour des raisons budgétaires, l'attribution de chèques vacances a dû être supprimée.

Le chiffre

68

projets de jeunes
Ivryen.ne.s financés
dans le cadre des
dispositifs Coréus
et Coup de pouce
depuis 2014

La culture



M.P. Dieterlé

Inauguration du Centre dramatique national du Val-de-Marne - Théâtre des quartiers d'Ivry, à la Manufacture des Œillets.

L'art et la culture, indispensables à l'épanouissement de chacun.e, irriguent la vie ivryenne et constituent une tradition dont nous sommes fiers. Cet engagement municipal se traduit par l'existence d'un service public de la culture particulièrement développé dans de nombreux champs artistiques avec des équipements municipaux de haute qualité et des actions partenariales riches d'une grande diversité. L'engagement majeur du mandat est

bien sûr l'ouverture du Théâtre des Quartiers d'Ivry, Centre dramatique national du Val-de-Marne à la Manufacture des Œillets en 2016. Mais sur tous les champs artistiques, la Ville a pour ambition de conforter, renforcer l'expression et la création. Cela passe par un travail accru entre les associations culturelles et les équipements municipaux comme le théâtre Antoine Vitez, le Hangar, le Tremplin, le Luxy, ainsi que par le soutien à la création artistique à travers la mise en place d'œuvres d'art dans les différents projets d'aménagements.

La culture scientifique

Nombre d'enjeux de société demandent une certaine maîtrise scientifique. La science ne peut donc être réservée aux seuls « experts » car elle est un outil essentiel de la démocratie.

À l'échelle de la ville, c'est dans la proximité, afin de toucher un public aussi large que possible, que la Ville propose régulièrement des « rendez-vous des sciences » dans les quartiers. La diffusion de la culture scientifique passe également par la fête de la science, événement national décliné sur Ivry.

Un accent particulier est aussi mis sur l'appropriation des sciences par les jeunes, en lien, notamment, avec les maisons de quartier et les collèges. À titre d'exemple, des actions sont menées en direction des collégiens, afin de leur faire découvrir des métiers dits « scientifiques ».

Le chiffre
+ 21 %
 de hausse de
 fréquentation pour le
 cinéma municipal,
 Le Luxy

Des besoins d'équipements nouveaux

Les cours de danse (ex Popart) ont désormais intégré le conservatoire municipal de musique et de danse qui va d'ici la fin du mandat se développer sur l'ensemble du site de la rue Saint-Just. Les médiathèques municipales se sont lancées dans un vaste programme de modernisation autour de l'informatisation des prêts et d'un portail numérique offrant des nombreux services à distance. La Ville a adhéré à Eurêka, plateforme départementale de prêts. Face au succès, la réflexion sur de possibles extensions d'horaires d'ouvertures devra être aboutie d'ici la fin du mandat.

Malgré ces projets en cours, force est de constater que la Ville, face à un budget de plus en plus contraint, ne peut augmenter suffisamment l'offre en termes de places dans les différents cours et ateliers de pratiques artistiques, théâtre, arts plastiques, musique...

Elle n'a pas été en mesure également de développer suffisamment certains engagements du mandat comme les espaces de débats à propos de l'art et la culture, la place du street-art dans la ville et le projet « Nuit Blanche », interrompu pour des raisons budgétaires.

Ces questions sont posées d'ici la fin de mandat avec une autre question majeure, celle du développement de la ville et avec lui de la création de nouveaux équipements culturels ou encore la création d'ateliers d'artistes dans le patrimoine public social.

Dans le hall du Luxy, cinéma municipal.



Le sport

L'action municipale de ce mandat s'articule autour de trois priorités :

Soutien résolu à la pratique sportive par un service public de qualité, partenariat exigeant avec les associations sportives, réflexion sur les équipements sportifs municipaux et la saturation d'occupation du parc communal.

Soutenir la pratique sportive par un service public de qualité

La politique publique sportive n'est pas déléguée aux partenaires, mais est bel et bien un service public local qui développe des actions communes à tous et autour d'enjeux comme le sport au féminin, le sport et le handicap, le sport santé.

Depuis 2014, une tarification au quotient familial a été mise en place dans plusieurs dispositifs municipaux pour favoriser l'accès au plus grand nombre.

Un partenariat exigeant avec les associations sportives

Les associations sportives et notamment l'USI et ses sections sont des lieux de vie collective et de socialisation indispensables à la cohésion sociale, participant indéniablement à l'identité de la ville. C'est la raison pour laquelle la municipalité a renouvelé son partenariat avec l'USI à travers la signature des trois conventions (USI Omnisports, USI Football et USI Handball), un partenariat qui se veut constructif et permanent à l'image des nombreuses rencontres publiques qui se sont déroulées depuis le début du mandat

Analyser l'utilisation des équipements sportifs municipaux

Les équipements sont de plus en plus utilisés, par des publics différents, pour des pratiques diverses. Ainsi l'une des conséquences de cette saturation est l'impossibilité de satisfaire toutes les demandes, qu'elles émanent des associations mais aussi des actions municipales ou des écoles.

Au regard de l'évolution de la population et de celle des pratiques sportives, cela apparaît comme l'un des enjeux pour le futur de la commune puisque chaque année, environ un millier d'Ivryens ne peut s'inscrire dans la discipline de son choix. Une étude a été réalisée afin d'analyser l'utilisation des équipements sportifs municipaux. Elle a été présentée aux acteurs sportifs pour élaborer ensemble des propositions dans le but de répondre aux besoins croissants.

De nouveaux équipements sont d'ores et déjà prévus : dans le projet Villars (2020), au sein du nouveau siège de l'USI, dans l'ancien Théâtre des Quartiers d'Ivry, sur l'avenue Danielle Casanova (2017) ou en lien avec les futurs groupes scolaires. Un travail d'optimisation des équipements existants reste à finaliser avec les partenaires associatifs.

Le chiffre
2 500
participants à la première édition en 2017 de la Vivicitta, qui remplace l'Humarathon



Les retraités



Le chiffre

234

Ivryen.n.e.s bénéficient
des soins ou des
portages de repas
à domicile chaque
année

Le degré d'humanité d'une société se juge à sa manière de s'occuper des aîné.e.s. Dans cette perspective, de nombreuses propositions d'« Ivry au Cœur » ont d'ores et déjà été mises en œuvre.

La valorisation de l'engagement des retraité.e.s dans la vie citoyenne est dynamique, à l'image des assemblées de retraité.e.s et des nombreux événements pour les seniors qui émaillent notre calendrier. La mise en place d'un appui administratif pour l'ouverture des droits à la retraite, la couverture médi-

cale et la télé-assistance, constitue aussi une aide précieuse pour toutes et tous. L'aide au maintien à domicile est un des chantiers principaux du mandat avec un travail de fond engagé pour améliorer et augmenter le nombre des soins et de portages des repas. Une instruction est également en cours avec les bailleurs sociaux pour développer l'adaptabilité des logements du parc public (installations de douches à l'italienne, de barres de maintien, de toilettes à hauteur). Conformément aux engagements du mandat, la Ville réaffirme également son soutien aux EHPAD avec la création de l'équipement de l'Orangerie (quartier Marat-Parmentier) et le déve-

loppement du travail partenarial avec l'EHPAD des Lilas de Vitry-sur-Seine. Enfin des liens accrus ont été tissés avec l'hôpital Charles-Foix à travers des travaux de recherche sur l'alimentation pour mieux vivre et vieillir, sur la prévention des chutes, sur l'ergothérapie... Sans oublier le projet « Silver Innov », espace collaboratif de sociétés travaillant sur les enjeux liés à l'allongement de la vie.

La santé



D.R.

Perspective de l'extension du centre municipal de santé qui ouvrira ses portes en 2020.

À Ivry, nous pouvons être fiers de notre politique de santé, au service de toutes et tous. C'est dans cette perspective que la ville a signé le Contrat local de Santé (CLS) 2015-2017.

Trois axes ont été identifiés et sont travaillés avec les différents acteurs du territoire :

- La promotion de la santé mentale et la prévention de la souffrance psychique.
- L'approche globale de la santé de l'enfant 6-12 ans.
- La coordination et l'accompagnement dans le parcours de santé des personnes en perte d'autonomie.

Cette politique sanitaire, à la fois préventive et curative, se traduit de manière concrète par la restructuration du Centre municipal de santé.

Le chantier, représentant un investissement de dix millions d'euros, est désormais engagé, avec une première tranche de travaux lancée dès cette année.

Afin de pouvoir porter des politiques couvrant un large champ et répondant aux besoins d'une population croissante, nous avons besoin de professionnels de santé qui s'installent sur la commune.

Dès lors, l'organisation d'un forum des médecins libéraux à Ivry représente un des engagements du mandat à mettre œuvre d'ici 2020.

Dans une optique toujours prospective, la Ville doit travailler à l'attribution de nouveaux locaux pour le centre médico-psycho pédagogique (CMPP) pour enfants pour faire face à une augmentation considérable de la demande.

Enfin, il est impératif de développer d'ici 2020, le volet « santé environnementale » en prenant en compte l'en-

semble des effets sur la santé des personnes liés à leurs conditions de vie (expositions liées à l'habitat et/ou expositions professionnelles par exemple, nuisances telles que le bruit ou l'insalubrité), à la contamination des milieux (eau, air, sol, etc.), aux changements environnementaux (climatiques, ultra-violets, liés à la consommation de produits courants tant domestiques qu'alimentaires...).

Le chiffre
13 000
 patients fréquentent
 le Centre municipal
 de santé chaque
 année

La solidarité

À Ivry, depuis de nombreuses années, l'action sociale a été peu interrogée.

Aussi, la première séquence du mandat a consisté à réunir les éléments nécessaires à l'édification d'un schéma local d'action sociale centré autour du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), dont les contours restent à définir ainsi que sa restructuration. À plus ou moins long terme, l'objectif est de coordonner un réseau déjà existant, pour gagner en efficacité et faire de l'accompagnement des familles une logique structurante.

La restructuration et l'élargissement du périmètre du CCAS sont nourris par l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Elle a déjà pu définir un état des lieux, des statistiques complètes et approche qualitative, sur les familles monoparentales et l'aide alimentaire. Suite à l'analyse sur l'aide alimentaire, le CCAS travaille à la mise en réseau des associations présentes sur le territoire ivryen dans l'objectif de créer une banque de partage virtuelle des stocks alimen-

taires. Les travaux de la commission élargie aux associations ont, quant à eux, notamment abouti à la rédaction d'un répertoire des associations et institutions, intitulé « Mémo solidarité ». Exclusivement à destination des associations, ce guide comporte une description des activités, le mode de fonctionnement des associations et les missions des différentes institutions sur le territoire.

Afin de garantir l'accès le plus large et le plus juste aux activités communales des familles, nous avons retravaillé et élargi le quotient familial. Par ce dispositif, la Ville prend en compte les différences de revenus entre les ménages et s'engage financièrement pour les plus modestes afin de lever les coûts de participation pour certaines familles.

D'un autre côté, depuis quelques années, nous assistons, à Ivry, à l'émergence de situations de grande précarité que nous avons décidé d'éradiquer. Nous avons donc engagé une action politique globale de résorption des bidonvilles, par la mise en place de quatre dispositifs complémentaires. Une maraude spécialisée est gérée par Emmaüs

Le chiffre

La Ville prend en charge entre **60 % et 97 %** des frais de restauration scolaire au titre du Quotient Familial

Solidarité afin d'identifier les « spots de misère » et articulée avec les 50 places réservées dans le Centre d'Hébergement d'Urgence pour Migrants (CHUM). En partenariat avec le Département et l'Etat, la Ville accompagne également 47 familles issues du bidonville Truillot dans un processus d'insertion sociale et professionnelle. Enfin, la municipalité soutient un programme de stabilisation géré par l'association Convivances qui accompagne quarante-sept personnes.

Le handicap

De nombreuses actions de sensibilisation ont été portées par le secteur handicap auprès de différents publics scolaires et citoyens. Le service Action handicap est également présent dans les grandes initiatives municipales comme Ivry en Fête pour déployer des animations et informer le public porteur de handicap. Côté accessibilité, différentes actions ont été menées pour équiper l'ensemble des structures communales et procéder à l'abaissement des trottoirs, malgré un budget en diminution du fait de la baisse de la dotation de l'État. En ce qui concerne le commerce, certain.e.s professionnel.le.s ont fait des efforts au niveau de la mise en accessibilité mais cette dernière doit encore être développée. De fait, la mise en place du site « wheelmap » (carte en ligne pour rechercher, trouver et marquer des lieux accessibles aux fauteuils roulants) constitue un progrès.



Démocratie et citoyenneté

De nombreuses initiatives remettant les habitants au cœur des politiques

publiques sont mises en œuvre. Depuis 2014, quatre Maisons de quartier ont été successivement implantées dans les quartiers Petit-Ivry, Ivry-Port, Centre-Ville et Monmousseau. Plusieurs milliers d'Ivryen.e.s les fréquentent. La participation, l'implication et l'intervention des usagers doivent être développées par la mise en place de « conseils de maisons ».

Les comités de quartier des six quartiers de la ville ont été relancés et sont désormais en activité (Monmousseau, Véroillot, Marat-Parmentier, Petit-Ivry, Louis Bertrand, Ivry-Port, Centre-Ville). Une centaine d'habitant.e.s animent

concrètement les comités et près de 700 personnes y participent. Plus de 2 000 Ivryen.e.s sont associé.e.s à cette démarche. Des projets y sont décidés et réalisés, comme la participation à l'aménagement des espaces publics (Amédée Huon, Marcel Hartmann, Véroillot, Ivry-Port).

La coopérative citoyenne, mesure phare du programme municipal, a été lancée en novembre 2015. Expérience nouvelle, elle se construit avec des avancées et des insatisfactions.

Nous avons développé les dynamiques citoyennes pour le « vivre ensemble » et l'implication des citoyens sur les questions de tranquillité publique. Le CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) a été relancé et tout un réseau de partenaires est maintenant mobilisé et coordonné au

travers de cette instance. La stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance a été signée et un premier bilan est en cours, qui montre que nos engagements sont réalisés ou en voie de l'être. Deux nouveaux postes de médiateurs sociaux ont été créés. Les marches exploratoires font venir des populations plus éloignées de la chose publique et des pratiques classiques de démocratie locale.

Le chiffre

250

Ivryen.e.s se sont inscrit.e.s à la soirée de lancement de la coopérative citoyenne

Première soirée de la coopérative citoyenne en novembre 2016.





Quatre Maisons municipales de quartier sont ouvertes dans notre ville. Ici, animation cuisine dans celle d'Ivry-Port.

Malgré les contraintes financières imposées à la Ville, nous avons réussi à maintenir à un haut niveau notre soutien aux associations, ainsi qu'à accompagner le déploiement de projets associatifs.

Les réflexions se poursuivent pour développer le travail contre toutes les discriminations.

La coordination des parcours et des offres d'apprentissage de la langue française s'est, par exemple, concrétisé. Un poste de coordinatrice a été créé pour cette mission.

Égalité femmes-hommes

Le combat pour l'égalité des femmes et des hommes a été réaffirmé avec force dans le programme municipal.

La Ville a signé la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes en 2015.

Le plan d'actions pour l'égalité Femme/Homme prévu dans la charte européenne est en cours d'élaboration et sera finalisé en mars 2018.



Ivry, ville verte

Un des enjeux majeurs de l'écologie urbaine pour Ivry est de systématiser et d'encourager les moyens de transports alternatifs à la voiture personnelle et donc de développer les transports en commun.

Dans ce cadre, la Ville travaille à l'implantation de stations Autolib, projet pour le moment en attente en raison du débat financier engagé entre le groupe Bolloré et les collectivités déjà équipées d'Autolib.

Concernant Vélib, un nouveau prestataire, Smov'engo, a été nommé et travaille en ce moment à l'implantation et au développement des stations sur la commune, incluant une offre de vélos électriques.

Côté transports en commun, la Ville travaille en partenariat avec le syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) sur plusieurs projets :

- La mise en service du TZen5 qui reliera la Bibliothèque François Mitterrand à Choisy-le-Roi en passant par la place Gambetta en 2020.
- Les travaux du tramway T9 ont commencé le long de la RD5 au Petit-Ivry.
- L'association « La Grande 10 » a été lancée en 2016 pour promouvoir le prolongement de la ligne 10 du métro à Ivry-Port.
- La « métroisation » du RER C pour obtenir un train toutes les cinq minutes est activement défendue auprès du Stif. Afin de réduire la place de la voiture dans la ville, la municipalité tâche de stimuler le développement du stationnement souterrain en facilitant l'accès aux parkings de la ville et à ceux des bailleurs et en expérimentant la mise en place de parkings mutualisés, comme celui de la place du Général de Gaulle.

La transition écologique

L'axe majeur du Plan Climat-air-énergie territorial voté en juin 2011 prévoyait la

mise en place d'un réseau de géothermie : les travaux de forage ont été lancés fin 2015 et ce réseau, opérationnel en septembre 2017, fournira l'eau chaude sanitaire à 12 000 logements d'Ivry-Port et du Centre-ville. Pour mieux affronter les changements climatiques, Ivry pourrait se doter d'un plan « Ivry + 2°C » irriguant l'ensemble des projets d'aménagement.

La Ville a signé en avril 2016 le Pacte pour la Transition porté par Alternatiba et la Coalition Climat 21. Sur les quinze mesures proposées par ce pacte, la Ville a réalisé ou met en œuvre des projets dans onze d'entre elles.

Jardins partagés

Pour favoriser la biodiversité et le développement d'agriculture urbaine, la Ville soutient les projets de jardins partagés. Cela consiste à mettre à disposition des citoyens des terrains et des friches pour des occupations temporaires, pour des jardins partagés, comme cela a été fait avec « la Fabrique à petits pois » dans le Centre-ville.

Jardin partagé « La Fabrique à petits pois » dans le Centre-ville.





Journée citoyenne de la propreté à Ivry-Port.

La prévention des déchets

La Ville étudie la faisabilité de l'installation de corbeilles bi-flux et de conteneurs enterrés, qui facilitent la collecte et libèrent l'espace public des conteneurs roulants. Cela nécessite pour les usagers de prendre de nouvelles habitudes de gestion des déchets. Les premières expériences de conteneurs enterrés montrent la nécessité de mettre en place un suivi de ces nouveaux dispositifs.

Dans le cadre de la convention signée avec l'association Zero Waste France, une expérimentation est en cours sur le quartier Monmousseau-Vérollot, qui permettra la collecte et le traitement des biodéchets. Cette expérimentation qui impliquera 20 000 habitants et de nombreux commerces, a vocation à être étendue à toute la ville.

La propreté

La propreté de la Ville et en particulier de certains quartiers est une question récurrente posée par les Ivryen.ne.s. Affichage sauvage, incivilités, dépôts sauvages... Malgré les efforts déployés, les effets des nouvelles tournées et des campagnes de communication peinent à produire des résultats visibles au quotidien. Face à la persistance de ces problèmes et au manque de respect des espaces publics par certains habitants, des Journées citoyennes de la propreté ont été organisées pour sensibiliser la population au travail difficile des agents communaux et promouvoir la responsabilité et le civisme. Dès la rentrée, la municipalité travaillera à un déploiement plus massif de la verbalisation afin que la ville redevienne propre et belle pour toutes et tous.

Le chiffre
8,70 m²
 c'est la surface
 d'espaces verts
 publics par
 habitant.e à Ivry

Logement

La ville poursuit son développement urbain à un niveau soutenu au rythme

des différents projets urbains : la ZAC du Plateau en cours de finalisation, celle d'Ivry Confluences en plein développement ou encore celle de Gagarine-Truillot qui débute dans le cadre de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine).

La Ville a également soutenu plusieurs projets d'habitat coopératif et mène activement la concertation autour du centre Jeanne Hachette et plus largement du Centre-ville.

Ce développement tâche de répondre au besoin d'une ville pour tous, en proposant des logements diversifiés et accessibles, en créant de nouveaux espaces verts publics (qui vont ainsi passer à plus de 8,7 m² par habitant d'ici 2020) et enfin, en veillant à un développement parallèle et cohérent des équipements publics et des commerces.

Le logement, une priorité !

Ivry compte 5 500 demandeurs de logements. 730 sont attribués par an, tous contingents confondus (Préfecture, employeurs, Ville). En moyenne annuelle, la Ville ne dispose que de 250 logements à attribuer sur son contingent, ce qui représente moins de 5 % des demandes. Une Commission tripartite du logement a été mise en place afin de rendre plus lisible la politique d'attribution. Composée d'élus, d'associations et de demandeurs de logement, elle a pour mission de revisiter les critères d'attribution et de donner un avis sur le bilan annuel. Elle a proposé la mise en place d'un système de cotation pour les attributions de logements. Cette cotation consiste à définir des critères de priorité à la demande et à leur appliquer une pondération. Le système sera utilisé pour classer les demandes et aider à la décision.

Le dispositif en direction des demandeurs de logement a également été renforcé par des permanences tenues par l' élu en charge de l'habitat. Ce dernier

reçoit régulièrement les demandeurs sur rendez-vous : 674 personnes ont été reçues depuis 2014. Une permanence collective a été instaurée chaque mois. Elle permet à l'élue de recevoir collectivement les demandeurs qui présentent le même profil (ancienneté de la demande, type de demande, âge...). 526 personnes ont été reçues depuis 2015, date de mise en place. Néanmoins, le lien entre la municipalité et les demandeurs de logement doit être encore amélioré au regard du nombre sans cesse croissant des demandes. Près de 200 demandeurs sont en attente de rendez-vous.

La Ville a adopté un Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) pour la période 2016-2021.

Le chiffre
3 076
 logements
 construits entre
 2014 et 2016

Inauguration de nouveaux logements dans la ZAC Ivry Confluences.





La nouvelle place Charles De Gaulle au Petit-Ivry.

Dans le cadre de ce PLHI, la Ville a porté l'exigence que la part du logement social dans les opérations neuves soit portée à 50 % avec l'objectif de réaliser des logements sociaux avec des loyers les plus adaptés aux revenus des habitants. A cet égard, une véritable bataille s'est engagée et devra se poursuivre en direction de l'Etat qui ne respecte pas ses engagements en matière de financement des logements sociaux.

La politique d'accès sociale à la propriété a été poursuivie avec des prix maîtrisés pour permettre l'accès aux Ivryens qui le souhaitent. En moyenne, près de 60 % des logements neufs sont acquis par des Ivryens. 1467 logements neufs ont ainsi été commercialisés depuis 2014.

La diversification des logements a été activement travaillée entre les logements familiaux, les résidences sociales, les logements pour jeunes (actifs, étudiants), les résidences intergénérationnelles.

Dans le même temps, la Ville a poursuivi l'effort de rénovation du parc de logements sociaux avec les travaux sur les cités de l'OPH d'Ivry, la cité Jean Moulin, le ravalement de la tour Lénine, la réhabilitation de l'extension Truillot et celle à venir de la cité Maurice Thorez en 2018.

Depuis 1998, les dispositifs d'amélioration de l'habitat privé dégradé ont permis la réalisation de travaux en parties communes dans plus de 200 immeubles (soit 2 000 logements). Le montant des

Commerce

Une ville équilibrée signifie aussi le développement d'un commerce de proximité, diversifié qui réponde aux besoins de toutes et tous.

Même si des avancées concrètes ont vu le jour au début du mandat, avec la mise en place notamment d'une zone commerçante sur la nouvelle place du Général de Gaulle, un travail d'importance reste à mener pour développer la place des commerces au sein des nouveaux quartiers d'Ivry-Port et dans le Centre-ville avec la revitalisation du centre Jeanne Hachette. Il restera également à mener l'installation d'un nouveau marché, dans le cadre du projet Ivry-Confluences, pour compléter l'offre actuelle des trois marchés déjà implantés sur la ville.

travaux réalisés par les propriétaires s'élève à plus de 20 millions d'euros, la Ville ayant participé à hauteur d'environ 3 millions d'euros et l'Etat à hauteur de plus de 10 millions d'euros.

Ivry, cap sur 2030

Ce bilan de mi-mandat a pour vocation d'évaluer à mi-chemin la mise en œuvre du programme municipal « Ivry au cœur », à la fois pour rendre compte à la population de la tenue ou non des engagements pris et construire des perspectives pour la deuxième partie du mandat.

Sur tous ces engagements et ces enjeux, la Coopérative citoyenne porte son propre regard et peut formuler ses critiques et ses propositions. Elle est un espace de démocratie participative précieux, un outil de mobilisation des Ivryen.ne.s qui souhaitent participer à la vie de leur cité.

La démarche citoyenne initiée avec ce partage du bilan de mi-mandat se poursuivra. Début novembre débiteront les Assises de la ville, qui ont pour objectif de débattre des grands enjeux collectifs avec le plus grand nombre d'Ivryen.ne.-s et d'écrire ensemble le récit de l'avenir de notre ville.

Bon débat à tou.te.s !

Retrouvez le
bilan de mi-mandat sur
www.ivry94.fr



IVRY

s/SEINE